











Mercredi 9 novembre 2022

Création de la SEM Axe-Seine Energies Renouvelables : 1^{er} outil public de développement des énergies renouvelables

La SEM Axe-Seine Energies Renouvelables a réuni ce jour son assemblée constitutive et son premier conseil d'administration. C'est une première en France : la Métropole Rouen Normandie, la Ville de Paris, la Métropole du Grand Paris, la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, la Banque des Territoires et la société Energie Partagée Investissement s'associent pour créer un outil public de développement des énergies renouvelables. Celui-ci aura pour objet, directement ou par l'intermédiaire de ses filiales et participations, d'intervenir dans le développement, la gestion, la distribution, le stockage et la livraison d'énergies renouvelables sur le territoire de l'Axe Seine.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie : « Partout en France, la situation énergétique est critique et les dérèglements que nous vivons ne sont pas temporaires. Nous devons agir pour l'environnement, le pouvoir d'achat et le rayonnement de nos territoires. Nous avons décidé d'une alliance stratégique inédite en France, pour trouver ensemble des solutions concrètes. »

Pour Hubert Dejean de la Bâtie, Vice-Président de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, en charge de la transition énergétique : « La création d'une SEM dotée d'un plan d'action ambitieux constitue une réponse forte au défi de la transition énergétique sur notre territoire commun. Cet outil innovant doit permettre de soutenir les projets en faveur des énergies renouvelables, partout où nous le pourrons de Paris au Havre, et même au-delà. »

Pour Pierre Rabadan, Adjoint à la Mairie de Paris en charge du sport, des Jeux Olympiques et Paralympiques et de la Seine : « Pour la Ville de Paris, ce projet concret de coopération territoriale démontre parfaitement notre volonté de diminuer drastiquement notre dépendance aux énergies fossiles en favorisant des projets à proximité immédiate et collaboratifs. Nous devons changer rapidement notre modèle énergétique et cette SEM sera un outil essentiel pour nous permettre cette transformation. Notre alliance montre ainsi le rôle central que les collectivités ont à jouer dans la lutte contre le changement climatique et la capacité que nous avons à nous adapter et anticiper les crises à venir. »















Pour Daniel Guiraud, Vice-Président de la Métropole du Grand Paris délégué à la transition écologique, à la qualité de l'air et au développement des réseaux énergétiques : « En cohérence avec les grandes orientations de son schéma directeur énergétique, la Métropole du Grand Paris s'inscrit pleinement dans la création de la SEM Axe Seine. Cette coopération permettra de stimuler la production d'énergie renouvelables le long de la Seine et de réduire la dépendance énergétique de nos territoires. »

Pour Gisèle Rossat-Mignog, directrice du réseau de la Banque des Territoires : « La souveraineté énergétique est un enjeu majeur pour notre pays. La constitution de la SEM ASER est une illustration très concrète de l'engagement des collectivités et acteurs économiques locaux. La Banque des Territoires accompagne l'accélération et la transformation environnementale des territoires et soutien les acteurs locaux dans leurs projets de production d'énergies renouvelable, pour une économie plus vertueuse et moins carbonée. »

En développant prioritairement l'énergie photovoltaïque et l'éolien, la SEM Axe-Seine Energies Renouvelables prévoit 230 mégawatts de projets en portefeuille d'ici à 2028, représentant un apport considérable dans la fourniture d'énergie au niveau local.

Un outil dédié pour un territoire « 100% Energies Renouvelables »

Dans le cadre de son engagement à devenir un territoire « 100% Energies Renouvelables » d'ici à 2050, la Métropole Rouen Normandie a envisagé la création d'un outil dédié. Dans le cadre des échanges relatifs au développement des coopérations énergétiques de l'Axe Seine, la Ville de Paris, la Métropole du Grand Paris et le Havre Seine Métropole ont souligné leur intérêt commun à prendre part à ce projet aux côtés de la Métropole Rouen Normandie. La Banque des Territoires, qui est engagée dans un plan ambitieux pour accélérer la transformation environnementale, en faveur de de territoires plus durables, ainsi qu'Energie Partagée Investissement, qui promeut une énergie renouvelable citoyenne, se sont également associés au projet

Il est ainsi apparu opportun de créer une société d'économie mixte pour répondre aux besoins d'investissement du territoire dans les projets d'énergies renouvelables. La SEM Axe-Seine Energies Renouvelables permettra notamment de financer des projets dont la complexité et le taux de rentabilité freineraient leur développement par des acteurs privés, mais qui pourtant sont essentiels pour une trajectoire de 100% énergies renouvelables en 2050.











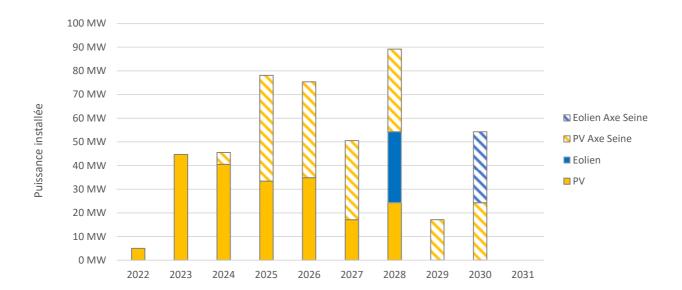






Les objectifs de la SEM ASER : 45 projets d'ampleur territoriale d'ici à 2050

Avec un objectif de 45 projets d'ampleur territoriale sur les énergies renouvelables d'ici à 2050, la SEM ASER se veut devenir un outil incontournable de soutien au développement de la production massive d'énergies renouvelables. En renforçant le recours aux entreprises du territoire de l'Axe Seine, la société vise à toujours favoriser les externalités positives à ses projets, en accord avec le principe de durabilité.

















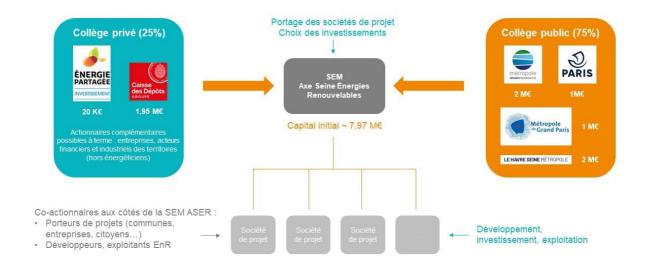




Une structure mixte, au plus près des réalités des territoires

La SEM Axe-Seine Energies Renouvelables est une société d'économie mixte. Cette structure permet de mieux répondre aux besoins spécifiques du territoire, et à la complexité des projets portés. Financée aux trois quarts par un collège public (Métropole Rouen Normandie, ville de Paris, Métropole du Grand Paris et Le Havre Seine Métropole) et à 25% par un collège privé (Energie Partagée Investissement, Banque des Territoires), celle-ci présente un capital initial de 7,97 millions d'euros.

Structuration de la SEM ASER



Contacts Presse

Métropole Rouen Normandie

Justine HUNAULT-DEQUATREMARE justine.hunault-dequatremare@metropole-rouen-normandie.fr 02 76 30 31 33 | 06 60 71 99 61

Métropole du Grand Paris

Claire BOUCHER

claire.boucher@metropolegrandparis.fr

07 63 66 47 51

Ville du Havre

Christine NOLLENT christine.nollent@lehavre.fr

02 35 19 42 83

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts Fanny THOMAS

fanny.thomas@caissedesdepots.fr - 07.85.90.84.96

Ville de Paris Solène BURES

presse@paris.fr

01 42 76 49 61



















